



**- TERRITORIAUX -
CUGNAUX**

SYNDICAT CGT DES TERRITORIAUX DE CUGNAUX

**Hôtel de ville
31270 CUGNAUX**



Cugnaux le 20 juin 2017

Monsieur CHALEON Alain
Maire de la ville de CUGNAUX
Président CCAS, Résidence de Loubayssens

Objet : préavis de grève du 27 Juin 2017

Monsieur le Maire, Monsieur le Président,

Nous ne sommes pas favorable de votre projet présentant une réorganisation du régime indemnitaire existant pour les raisons suivantes :

- Le maintien à titre individuel du montant indemnitaire perçu antérieurement par l'agent doit être garanti.
- Le montant de la prime mensuelle fixe (IFSE) doit être égal à 100% du régime indemnitaire individuel.
- Nous sommes opposés à la mise en place du CIA ou part variable.
- La partie fonction, la partie expertise, la valeur du point de la prime ne tiennent pas compte de nos propositions.
- Non respect des textes notamment des textes de transposition du RIFSEEP aux cadres d'emplois territoriaux n'ont pas été publiés à ce jour. (Voir le calendrier de mise en œuvre, circulaire du 04 janvier 2017).
- Non respect des textes concernant certaines filières.
- Non augmentation de l'enveloppe affectée au régime indemnitaire.

Après vous avoir alerté à plusieurs reprises sur nos conditions de travail mises à mal (manque de moyen dans les services : humain, matériel, financier). Le service public Cugnalais se dégrade de jour en jour et ne correspond pas à un service public de qualité.

- Surcharge de travail ; épuisement du personnel avec mise en jeu de leur santé physique et morale en question.
- les heures complémentaires, supplémentaires sont en augmentation et ne sont pas prises en compte à leurs justes valeurs.
- Baisse des effectifs, conditions de travail dégradées, attaque sur le personnel précaire ...
- Avancements, progressions de carrières filtrées suivant des méthodes non transparentes.
- Pressions sur les agents, notamment, les plus vulnérables. Stress, mal-être au travail en augmentation.
- Dialogue social dégradé (Les réunions avec les représentants du personnel ne sont plus des réunions de travail, mais des convocations présentant des décisions prises à l'avance.).

Dans ce cadre, à la demande de nombreux agents, le Syndicat CGT des Territoriaux de Cugnaux a décidé d'appeler l'ensemble des personnels à cesser le travail le 27 juin 2017

Ces actions de grève (1 heure à 24 heures) pourront être reconductibles.

Le présent préavis couvre pour une durée illimitée.

Nous souhaitons :

- La résorption des emplois précaires (Titularisation à temps plein)
- Une meilleure reconnaissance des droits et des missions des personnels.
- Un véritable déroulement de carrière.
- **Une meilleure équité du régime indemnitaire, sans CIA ou part variable.**
- **Une réelle concertation de votre projet de délibération concernant la réorganisation de notre régime indemnitaire.**
- La conservation de nos acquis.
- La défense des services publics Cugnalais avec plus de moyen humain et matériel.

Nous restons bien entendu à votre disposition pour toute négociation préalable, persuadés que comme pour nous les mots concertation et dialogue social ont un réel sens.

Nous vous adressons, Monsieur le Maire, Monsieur le Président, nos sincères salutations.

Le Secrétaire Général